

La légende d'un pont

Autor(en): **J.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **62 (1924)**

Heft 42

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-219046>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

acte d'admiration à l'égard de cette œuvre manquée.

Anatole France était probablement l'écrivain le plus célèbre de notre époque et, cela est assez curieux si l'on considère que ses écrits s'adressent surtout aux lettrés et non pas à ce qu'on appelle le gros public. Anatole France mérite sa notoriété. Il faut l'admirer d'avoir su parler français en français à un moment où les jeunes cherchaient dans l'extravagance de nouveaux modes d'expression.

Anatole France est un maître, on retire du profit à le connaître. Après Loti, après Barrès, il est mort à son tour et son pays tout entier est en deuil de l'avoir perdu. On l'aimait.

Il laisse une œuvre très grande, très belle, c'est avec confiance qu'il peut la confier au temps, car il est à prévoir que la postérité ne jettera point dans l'oubli une œuvre vraiment française.

André Marcel.

UN HOMME QUI N'A JAMAIS PU SE MARIER

NOUS empruntons cet amusant récit à notre confrère du Grand district : « Le Messager des Alpes », d'Aigle.

— Je ne suis ni plus bête ni plus mal fichu qu'un autre, je possède une large aisance, j'aime la vie d'intérieur et cependant, je n'ai jamais pu me marier.

— Vous n'avez jamais rencontré une jeune fille qui vous plût ?

— J'en ai rencontré une qui m'a plus plu que toutes les autres ; moi aussi je lui plu, nous nous plûmes mutuellement, mais aimer, être aimé, cela procure toujours une émotion...

— Agréable, dont on garde le souvenir...

— Oui, mais les émotions ont quelquefois, sur certains tempéraments, des répercussions étranges, déconcertantes et ridicules et c'est une de ces répercussions inattendues qui m'a empêché de me marier.

— Je ne comprends pas.

— Vous avez bien connu de ces enfants qu'on est contraint de conduire en consultation pour mettre fin à l'excès de discrétion de leur petit intestin et qui, en présence du docteur, tout à coup, par on ne sait quel incompréhensible phénomène, expulsent trop brusquement, au détriment de ce que les pédiques Anglais appellent leur « inexplicable », les... économies qu'ils accumulaient dans leur... for intérieur ?

— Ah ! bon, je comprends, la vue de votre fiancée vous procurait un effet laxatif ?

— Vous n'y êtes pas. J'avais donc rencontré l'âme sœur de la mienne. J'avais déjà, avec elle, échangé des regards, des soupirs, des poignées de main, des fleurs, des promesses, des mèches de cheveux, un anneau d'argent, des serments, tout allait bien. Je l'aimais comme un fou, un archi-fou, un contre-fou. J'entrevois le moment où je ne serais plus seul au monde, où une gentille compagne dévouée me préparerait, de ses doigts de fée, les mille petits plats sucrés et les entremets grâce auxquels je serais heureux comme un coq en pâte et j'acquerrais ce replet et respectable embonpoint qui est l'apanage des gens décoratifs. « Puisque nous nous entendons, Adhémar, me dit-elle un jour, je vous permets de m'embrasser ».

Toutes les étoiles du ciel, tombant à la fois sur ma tête, ne m'eussent pas procuré une émotion plus intense. Je m'approchais respectueusement de la très chère ; mais au moment où j'allais cueillir la faveur qu'elle m'accordait, un irrésistible picotement dans les narines me fit éternuer...

— A vos souhaits ! me dit-elle.

— Mes souhaits se résument à vous rendre heureuse, lui répondis-je.

— Oh ! charmant, minauda-t-elle flattée d'avoir un prétendant si galant.

Après m'être soigneusement mouché, je m'approchai d'elle à nouveau, mais le même effet imprévu se produisit encore.

— Bis ! fit-elle.

— Hein ?

— Je veux dire « à vos souhaits ! derechef ».

— Ah ! bon. Mes souhaits se bornent à faire de vous la plus envidée des femmes.

Je voulus renouveler ma tentative, mais à deux reprises différentes je ne pus parvenir à accomplir mon projet ; chaque fois que mes lèvres approchaient de son visage, de satanés picotements m'obligeaient à éternuer et à me torcher le nez.

— Ça passera sans doute, excusez-moi, dis-je, j'ai dû à déjeuner manger quelque chose qui m'a contrarié.

— Enfin, me dit-elle un peu froissée, c'est singulier que vous n'arriviez pas à m'embrasser, prenez votre courage à deux mains.

— Je me raidis, je serrai les poings, j'approchais... At choum !

Cette fois, l'explosion s'était produite si près de son visage qu'elle en reçut les éclats et dut s'essuyer longuement avec son mouchoir.

— Je crois que vous vous moquez de moi ? fit-elle d'un air pincé.

Une fois encore mes lèvres se tendirent vers elle pendant que je me serrais les narines entre le pouce et l'index, que je fermais les yeux, que je m'efforçais de penser à autre chose, comme on fait quand on veut avaler une potion trop amère et, malgré toutes ces précautions, j'éternuai encore plus bruyamment.

— Quand on est malade, on se soigne, déclara ma fiancée, irritée ; vous me rendez ridicule. Restituez-moi l'échange de mes cheveux que je vous ai donné. Elle voulut me rendre ceux que je lui avais offerts en échange.

— Gardez-les, ingrate, lui dis-je en pleurant ; que voulez-vous que j'en fasse à présent ? Pensez-vous que je puisse les repiquer sur ma tête ?

Tout était rompu entre nous.

Je consultai un spécialiste des maladies de narines. Il examina mon appendice nasal intérieurement et extérieurement, à la loupe et au microscope. Il me fit suivre un régime ; me priva de vin, de café, d'alcool et de tabac, me prescrivit des douches, me calfa les oreilles et le nez avec du coton hydrophile.

Au bout de trois mois, ayant obtenu le pardon de ma fiancée, je me retrouvai devant elle en présence de son père qui, pour me mettre à l'épreuve, m'ordonna tout de suite : « Embrassez-la ».

L'émotion qui rend tant d'amoureux gauches, empruntés, silencieux, timides ou paralysés, s'empara de moi et j'éternuai trois coups de suite si violemment, que mon nez heurta la joue d'Adélaïde furieuse. Elle m'envoya deux soufflets retentissants en me traitant de dégoûtant, cependant que, du côté pile, je recevais un magistral coup de pied de son père, qui mit de cette manière un peu cavalière un terme définitif à nos relations.

IL FAUT SAVOIR COMPTER

LORSQU'EN 1066 Guillaume de Normandie eut conquis l'Angleterre, il y introduisit, à moins qu'il n'y maintint, un système d'authentification des quittances, qui passait alors pour le dernier cri de la simplicité et de la commodité.

Avez-vous vu, dans nos campagnes ou, si l'usage s'en est perdu chez nous, en Valais ou en Savoie, comment le boulanger s'y prend pour contrôler le nombre de miches qu'il livre chaque jour à ses fournisseurs ? Le fournisseur et le client ont chacun une règle de bois. Au moment de la livraison des pains, le porteur prend la règle que lui a remise son patron, l'applique contre la règle du client, en ayant soin que les talons de ces deux morceaux de bois soient bien sur la même ligne, ce qu'il obtient en les posant droites sur la table. Alors, de la main gauche, serrant les deux règles, il y fait, à l'aide du couteau qu'il tient dans la droite et en présence du client, autant d'entailles transversales affectant les deux pièces qu'il livre de miches. Il va sans dire que, si le boulanger voulait frauder en ajoutant, sur sa règle, une entaille qui ne trouverait pas son prolongement sur la règle de son client, celui-ci s'en apercevrait rien qu'en jetant les yeux sur les deux morceaux accouplés comme il vient d'être dit. Réciproquement, le client ne saurait faire disparaître, par un râclage, l'une quelconque des encoches de sa règle sans que la fraude apparaisse par la comparaison. A la fin du mois, le client règle son compte de par le nombre des encoches communes contrôlées une dernière fois :

LA LÉGENDE D'UN PONT

UN abonné du *Journal d'Yverdon*, habitant Zurich, lui écrivait dernièrement, à propos de l'installation d'une lampe au pont de Repuis, près Grandson, et de la mauvaise réputation que l'imagination populaire a faite à ce pont, les lignes que voici :

« Permettez-moi de vous citer en quelques traits, un fait qui s'est passé dans cette contrée il y a environ quarante ans et qui été certainement la cause de la mauvaise réputation qui s'est répandue jusqu'à aujourd'hui.

« J'étais alors tout gosse, je fréquentais une des premières classes primaires de Grandson, ce qui fait que certains détails ne me sont plus tout à fait nets, mais le principal de l'histoire se trouve encore gravé dans ma mémoire comme si la chose s'était passée hier.

« Il y avait dans ce temps à Corcelettes un ouvrier jardinier qu'on ne connaissait que sous le nom de « l'Alsacien » ; c'était un bon garçon qui aimait bien boire un verre le dimanche, mais lorsqu'il était « émêché », il avait la spécialité de « chercher rogne ». Les jeunes gens de Grandson l'ont laissé faire un certain temps, mais une fois leur patience à bout, ils résolurent de le f... bas, comme disait C. Je ne me souviens plus exactement s'il a été poursuivi ou si on l'attendait sur son passage, bref, un dimanche soir, notre Alsacien a été tué à environ 50 mètres de la route cantonale, au commencement du sentier qui bifurque à droite, après le pont de Repuis, contre Corcelettes. Le cadavre est resté toute la nuit sur la place et ce n'est qu'au courant de la journée qu'il a été transporté sur une civière à « l'hôpital » de Grandson, un vrai « cortège de fête », dont les participants chantaient la chanson bien connue : « La pauvre bête est morte ! », etc.

« Si aucun autre fait ne s'est passé dans ces lieux depuis, ce que j'ignore, car j'ai quitté Grandson depuis trente ans, c'est la cause de la mauvaise réputation qui grève cette contrée et qui était évitée le soir, sauf par les petits couples qui ne se trouvaient nulle part plus sûrs que là-bas.

« Inutile de dire que les coupables ont passé devant les tribunaux et qu'ils ont été punis selon leur mérite. »

Ceci nous rappelle un fait de notre carrière de journaliste, dans lequel ce fameux pont de Repuis avait aussi joué un certain rôle. Il y a des années de cela.

Vous vous souvenez du temps où l'on parlait beaucoup d'enlèvement de jeunes filles par des automobilistes ? Précisément, en ce temps-là, une jeune fille d'un village de la région avait soudain disparu. Les journaux ne parlaient que de ça. Cette jeune fille, disait-on, avait été faire des emplettes au chef-lieu. On l'avait encore aperçue, son panier au bras, sur le chemin du retour. Mais elle n'était pas rentrée à la maison et ses parents, justement inquiets, étaient allés aux informations. Hélas ! aucune trace de la disparue. Que pouvait-il bien lui être arrivé ? Et l'imagination populaire de trouver immédiatement le « joint ». La jeune fille avait été enlevée par des automobilistes — on les avait vus, naturellement — et le rapt n'avait pu se faire qu'au passage du pont de Repuis. Toutes les personnes que nous avons interrogées ont tout de suite confirmé cette opinion. Et chacun de renchérir. Le pauvre pont de Repuis, dont la réputation était déjà, à tort ou à raison, quelque peu compromise, était complice.

Or, comme nous redescendions, assis à côté du postillon, par la voiture postale, nous lui demandâmes de vouloir bien, quand nous y passerions, nous désigner le lieu fatal.

Quelle déception ! Au lieu du pont mystérieux, terrifiant, que nous nous attendions à voir, c'était un gentil petit pont de pierre, enjambant un petit cours d'eau bien calme, bordé de taillis et ombragé par de grands et beaux arbres. Un repaire de brigands, ça ? Allons

donc ! Un délicieux refuge pour les amoureux, désireux de solitude, d'ombre et de silence.

Disons, en terminant, pour rassurer nos lectrices inquiètes et prévenir leur question, que la jeune fille a été retrouvée quelques jours après. Elle n'avait pas du tout été enlevée.

Et voilà comment se créent les légendes !

J. M.

DICTIONNAIRE HISTORIQUE DU PARLER NEUCHATELOIS ET SUISSE ROMAND

Nous ne voulons pas redire, à l'occasion de la parution du fascicule X de cet excellent ouvrage, tout l'intérêt qu'il éveille chez le lecteur, toute la « substantifique moëlle » que l'on peut extraire de cette œuvre de bénédictin, nous l'avons déjà dit à l'apparition de chacun des fascicules précédents. Celui qui vient de paraître va de **pilon** à **ramassoire**.

Relevons dans le texte de M. Pierrehumbert, au mot **piouler**, que dans un sermon de 1697 un pasteur reprochait à ses paroissiens d'apporter à l'église des tabatières qui pioulaient quand on enlevait le couvercle !

Et ce cri du cœur, d'une désabusée à l'article **pipette** : Il ne faut jamais se fier aux hommes : Le meilleur ne vaut pas pipette.

Au mot **pire** on trouvera, en quelques lignes, une dissertation très instructive sur l'emploi de ce mot, sans compter un petit extrait du Jean-Louis de Cérésole disant : Quand j'ai eu perdu ma première femme qui était une toute crouye, j'en ai bien repris une qui était encore plus pire.

Potet se dit bien chez nous pour un petit pot et aussi pour la cloche de vache peu sonore qu'on appelle aussi **toupin**, mais dans la région de la Broye, ce mot est synonyme de **goître** volumineux.

Le Dictionnaire de M. Pierrehumbert qui apprend tant de choses, nous renseigne sur l'étymologie du mot **pouet**, **pouette**, qui viendrait du latin **putidus**, pesant. Ce mot a donné les deux proverbes bien connus :

Pouette chatte a beaux minons et il n'est si pouette marmite qui ne trouve son couvercle.

La lettre R nous rappelle l'usage abusif que nous en faisons comme réductif verbal. Nous plaçons cette lettre devant presque tous les termes du discours : **R'en voici bien d'une autre ! — R'en voilà un de bas. — Il est re là. — Il est re loin**, etc. On raconte qu'au service militaire, un caporal faisait l'appel de sa section dont le dernier soldat s'appelait Paux ; quand le caporal arrivait à la fin de sa liste d'appel, il appelait naturellement Paux ! lequel répondait **présent !** L'appel terminé, le sous-officier commandait : **Repos !** et Paux ajoutait régulièrement **re... présent !**

Plusieurs numéros du «Conteur» ne suffiraient pas à contenir tout ce que nous voudrions relever d'intéressant, de savant, d'amusant dans le Dictionnaire édité par Attinger, et nous devons arrêter là nos emprunts non sans avoir encore signalé pour terminer le curieux mot **racusepet** cité à Neuchâtel et qui signifie : rapporteur indiscret, dénonciateur. Nous disons en vaudois plutôt **redzipet**. Jadis les petits Lausannois (il n'y en a plus aujourd'hui !), pour se venger des rapporteurs, les poursuivait en leur serinant cette rengaine :

Redzipet, plantapet

Qui fait des pets

Dans un cornet

Qui les promène en Pépinet

Jusqu'à Coppel !

Les petits Neuchâtelois disent :

Racusepet

Qui fait des pets

Dans un cornet

Jusqu'à Couvet !

Sur cette petite digression de « hault goût » et comme nous l'avons fait précédemment, citons quelques mots, sinon romands, au moins bien vaudois, que nous aurions voulu voir dans le dictionnaire : **Piquerne** pour humeur chassieuse des yeux. — **Pivoler**, pour gesticuler à grandes enjambées. — Etre de **pointe**, c'est se trouver en position verticale, tête ou jambes en haut ou en bas. Un brave homme, voyant son fils qui cueillait des cerises, lui recommandait, en cas de chute, de tomber de **pointe**, pour ne pas casser les branches. — **Psaumier** se dit pour psautier. M. B. Vallotton, dans un de ses livres, fait dire à un de ses personnages : « Je vois défilier, leur tube sur la tête et le psaumier à la main, trop de ces gaillards qui ont la religion le dimanche matin et n'en veulent plus entendre parler le reste de la semaine. — Un **quinteux** est une personne qui n'est pas toujours de bonne humeur. — Une **quiette**

est une mèche de cheveux récalcitrante : « Une vieille avec un nez en avant, un bonnet noir et quelques quiettes de cheveux blancs » (Cérésole). — **Quierque** se dit volontiers pour **quelque**. — **Quasiment** est égal à **presque** : « La sang m'a quasiment tourné l'émotion » (Cérésole).

La lettre r remplace souvent l : dans **sordat**, **querquefois**, **tirbury**, etc. — **Rafoncer**, c'est augmenter de volume au moyen d'un liquide, une autre substance liquide. — Un **ragot** est un animal ou un homme épais et courtaud, au féminin : **ragotte**. — **Raidillon** est un chemin pierreux et rapide.

Nous arrêtons là notre compte-rendu en engageant une fois de plus, et vivement, les curieux de notre vieux et pittoresque langage à acquérir le bel ouvrage qu'est le **Dictionnaire du parler neuchâtelois et suisse romand**, pendant qu'il est encore en souscription. **Mérine.**

SOUVENIRS CUISANTS



Le distingué écrivain qu'est M. Adrien Marx, se plaint d'avoir été écorché de toutes façons lors d'un récent voyage qu'il fit dans le Jura.

Il voulait se faire raser :

« J'aurai longtemps sur le cœur, écrit-il, les quinze sous réclamés pour une simple barbe par le perruquier de Z..., village de huitième ordre ! Ce hameau pittoresque est situé à deux mille mètres au-dessus du niveau de Trouville, mais à — moins que ce soit une loi, dans le pays, d'élever les prix proportionnellement aux altitudes géographiques — je voudrais savoir pourquoi les coups de rasoir y sont cotés trois fois plus chers qu'au boulevard des Italiens ? Dans cet ordre d'idées, je me demande ce qu'un coiffeur établi au sommet du Mont-Blanc exigerait pour une coupe de cheveux agrémentée d'une friction ?...

Si encore le matériel du merlan, qui m'a conjointement écorché la bourse et la figure, avait été propre et confortable !... Le souvenir de son seul démêloir et de son unique brosse me barbouille l'estomac... Quant au fer qu'il promena sur mon visage, il faudra, pour lui trouver un objet de comparaison, se reporter, à La Haye, dans le musée où l'on conserve la collection complète des instruments de torture dus à l'imagination cruelle et féconde des bourreaux du moyen-âge.

Ayant timidement conseillé à l'artiste capillaire de compléter le râtelier de son peigne à dents clairemées et de tremper sa brosse dans la composition miraculeuse qui remeuble de poils les surfaces les plus chauves, j'essayai un refus sec et net auquel j'opposai un silence prudent, car, à ce moment, le tortionnaire m'avait penché la tête en arrière, pour mieux faire saillir mon cou jusqu'alors respecté par sa scie ; et il râclait la place avec les gestes rapides et la furie d'un violoncelliste attaquant une finale orageuse. Supposez que le gaillard ait mal pris ma réplique et m'eût tranché la tête dans un accès de colère ? Qui présenterait, à cette heure, aux premiers magistrats de Berne, ces requêtes dont l'opportunité est incontestable ?

A Chicago. — La scène se passe, un dimanche, sur les bords du lac Michigan, où la foule se promène.

Tout à coup, un homme pousse un cri perçant, désespéré, se jette à l'eau et disparaît ; aussitôt vingt individus se précipitent à son secours.

Mais notre homme reparait à la surface du lac, se met sur le dos, fait tranquillement la planche et, sur son ventre, la foule lit l'avis suivant :

« Le meilleur cirage est celui de la maison X... and Co. »

LE VÉRITABLE IMMORTEL

Les ennemis du chapeau haute-forme doivent décidément abandonner toute espérance de jamais enterrer ce couvre-chef.

Après une éclipse assez longue, voici qu'il reparait, en effet, plus brillant que jamais, non seulement aux enterrements et aux mariages, mais dans les cérémonies officielles, en France, en Suisse et à l'étranger. Il a fait aussi sa rentrée à l'Opéra.

Il aura survécu à tous les régimes, à toutes

les révolutions, à tous les cataclysmes, même à la grande guerre.

En somme quel âge a-t-il ?

Son acte de naissance, nous venons de le découvrir.

Le numéro de septembre 1786 du « Cabinet des Modes » l'annonce sous ce titre : « Chapeau de haute forme à la jockey », et avec ce signallement :

« Ce chapeau a la forme carrée, de 4 pouces 6 lignes à 5 pouces de profondeur, le bord tombant sur le devant et sur le derrière. Il est garni d'un ruban et d'une rosette sur le côté gauche faite avec ce ruban. »

En 1766, les gens de bel-air le portaient avec les cheveux « nattés à la Panurge », le frac « vert dragon », le gilet et la culotte « queue de serin », les bas de soie « à raies blanches et vert pommes ».

De ce galant équipage, tout a disparu, sauf l'immortel haute-forme !

Royal Biograph. — La direction du Royal Biograph présente cette semaine, du vendredi 17 au jeudi 23 octobre, en matinée à 3 heures et en soirée à 8 h. 30, un film qui passe actuellement pour être l'un des modèles du genre sensationnel et dont certaines scènes produiront à nombre de spectateurs le petit frisson. Je veux parler de **La Course infernale**, grand film sportif et dramatique en quatre actes, qui est une des toutes dernières créations du sympathique et élégant artiste-athlète Réginald Denny. A la partie comique, mentionnons une très bonne comédie, **Furies** dont le scénario divertira chacun et chacune. Enfin, citons encore **50.000 avec le prince de Galles**, un excellent documentaire tourné lors d'un des récents voyages du prince de Galles et le Gaumont-Journal avec ses actualités mondiales. Dimanche 19 octobre, deux matinées, à 2 h. 30 et 4 h. 30.

Pour la rédaction : J. MONNET
J. BRON, édit.

Lausanne. — Imprimerie Pache-Varidel & Bron

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.



POUR OBTENIR DES MEUBLES

de qualité supérieure, d'un goût parfait, aux prix les plus modestes.

Adressez-vous en toute confiance à la fabrique exclusivement suisse

MEUBLES PERRENOUD

Succursale de Lausanne : PÉPINET - Gd-PONT

ARTICLES SANITAIRES Caoutchouc Pansements

Hygiène. Bandages et ceintures en tous genres.

W. MARGOT & Cie, Pré-du-Marché, Lausanne

CAISSE POPULAIRE D'ÉPARGNE et de CRÉDIT

Lausanne, rue Centrale 4

CAISSE D'ÉPARGNE 4 1/2 %

Dépôts en comptes-courants et à terme de 3 % à 5 %
Toutes opérations de banque

DENTISTE R. GUIGNET

Pl. Riponne 4 - LAUSANNE - Tél. 66.18

Consultations tous les jours de 8 à 12 h. et de 2 à 6 h.

DROGUERIE CENTRALE - HERBORISTERIE

A. BREITUNG, Montée St-Laurent 6, LAUSANNE

Spéc. Corricide Sans-rival Fr. 1.20 — Meubleline Fr. 1.50

Thé pectoral.

HORLOGERIE - BIJOUTERIE - ORFÈVRE

G. Guillard-Cuénoud, Palud 1, Lausanne

Grand choix — Réparations garanties — Prix modérés

PHOTOS-APPAREILS

Fournitures p^r photographies

Henri MEYER - Photo-Palace

Tél. 27.59. 1 rue Pichard, Lausanne.

VERMOUTH CINZANO

P. POUILLON, agent général, LAUSANNE

LINGERIE FINE DENTELLES

BRODERIES — MOUCHOIRS

Albert FAILLETTAZ, Rue de Bourg 8, Lausanne